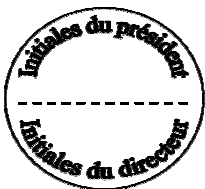


No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

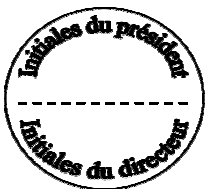
	<p>Séance ordinaire du lundi 23 novembre 2009</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Commission scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 23 novembre 2009, à 19 heures, à l'École secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue de Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p><b>Parents :</b> Mme Jany Arseneault, présidente M. Clément Délisle Mme Josée Dodier Mme Chantal Fontaine Mme Josée Guay Mme Linda Joyal Mme Manon Salois, vice-présidente</p> <p><b><u>Membres du personnel</u></b></p> <p><b>Enseignants :</b> Mme Josée Bacon M. Michel Coulombe Mme Martine Péloquin Mme Sylvie Racine</p> <p><b>Professionnel :</b> M. Réjean Paradis</p> <p><b>Personnel de soutien :</b> Mme Johanne Lalonde</p> <p><b>Représentants des étudiants :</b> M. Antoine Pelletier, représ. élèves 4<sup>e</sup> sec. Mme Jennifer Laporte, représ. élèves 5<sup>e</sup> sec.</p> <p><b>Représentantes de la communauté :</b> Mme Micheline Leboeuf Mme Nicole Teasdale</p> <p><b>Ainsi que :</b> Mme Dominique Dussault, directrice</p> <p><b>Absences motivées :</b> Mme Martine Voyer, parent Mme Mélanie Déziel, enseignante Mme Pierrette Lesieur, enseignante</p>
Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	1.0 Mme Jany Arseneault, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.
Adoption de l'ordre du jour <b>CE 2009-11-136</b>	1.1 Il est proposé par Mme Manon Salois que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts/retrait suivants : 3.3 Carnet scolaire 3.4 Casier des secondaires 3 1.8 Rapport de la présidente (retrait) <p style="text-align: right;"><b>Adopté unanimement</b></p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

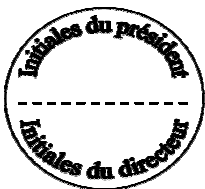
<p>Adoption du procès-verbal du 26 octobre 2009</p> <p><b>CE 2009-11-137</b></p>	<p>1.2 Mme Mélanie Déziel était absente à la rencontre du 26 octobre 2009. Suite à cette modification, il est proposé par Mme Manon Salois d'adopter le procès-verbal.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté unanimement</b></p>
<p>Suites au procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2009</p>	<p>1.3 Afin d'éviter de trop longs débats de la part des parents, peut-on ajouter une limite de temps dans nos règles de régie interne ?</p> <p>Mme Dussault nous informe que ce point existe déjà au point 11.2 : La période de questions réservée au public est laissée à la discrétion du président. Elle est d'une durée de 20 minutes + 10 minutes à la discrétion du président.</p> <p>Il est suggéré de lire cette règle avant de commencer la période de questions du public, lorsque public il y a.</p> <p>Et pour le bal, on tient à préciser ici que les personnes qui s'occupaient du bal, ont reçu un appel du fleuriste À fleur de pot, qui dit n'avoir jamais donné de prix.</p>
<p>Période de questions du public</p>	<p>1.4 Aucune personne du public présente.</p>
<p>Informations de l'O.P.P.</p>	<p>1.5 Deux parents sont venus à l'école pour comptabiliser le résultat du sondage auprès de tous les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire. Sur 338 élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 283 ont répondu qu'ils tenaient vraiment à être accompagnés de quelqu'un d'autre qu'un finissant de l'école;</li> <li>- 24 ont répondu non;</li> <li>- 4 ont répondu que ça ne les dérangeait pas;</li> <li>- 27 élèves étaient absents.</li> </ul> <p>Nous sommes maintenant convaincus que c'est la grande majorité qui ne veut pas changer la formule.</p>
<p>Rapport du Conseil étudiant</p>	<p>1.6 Pour la dernière journée, le 22 décembre, le matin il y aura un déjeuner collectif suivi d'activités et en après-midi, le secondaire en spectacle. Les élèves aimeraient décorer un peu l'école.</p> <p>Installer un peu plus de distributrices de <i>Purell</i> et insister sur l'importance de bien se laver les mains en installant d'autres affiches dans les salles de bain.</p>
<p>Rapport de la déléguée au Comité de parents</p>	<p>1.7 Mme Chantal Fontaine nous informe des points discutés lors de la rencontre du 11 novembre dernier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption des règles de régie interne;</li> <li>- Revue « Action Parents » de la FCPQ : cette revue est maintenant disponible seulement dans un format électronique. L'équipe de la revue demande de leur faire parvenir les bons coups de l'école;</li> <li>- Place aux écoles             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ste-Anne-les-Îles : inauguration du parc-école;</li> <li>➤ Mgr Prince : directrice de retour d'un congé de maladie; inauguration de la nouvelle bibliothèque;</li> <li>➤ Maria-Goretti : nouveaux modules de jeux dans la cour et amélioration de la dynamique des récréations;</li> </ul> </li> </ul>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

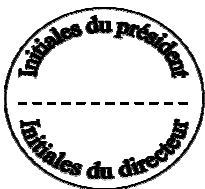
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ St-Gabriel-Lalemant : conférence « Le parent qui aime, qui mène et qui se démène » présentée à 300 parents;</li> <li>➤ ESFL : bal des finissants;</li> <li>- Élections scolaires de novembre 2011 : on passera de 19 commissaires à seulement 9 à notre commission scolaire;</li> <li>- Possibilité qu'en novembre 2013, les élections municipales et scolaires soient jumelées afin d'augmenter le taux de participation;</li> <li>- Problématique du transport rural au primaire : nouvelle réglementation depuis février 2009 (un seul lieu de débarquement pour les enfants);</li> <li>- Demande de dissolution de l'ACPM d'ici le 31 mars 2010;</li> <li>- Toujours à la recherche d'une conférence qui rejoindra le plus grand nombre de parents possibles;</li> <li>- Grippe A H1N1;</li> <li>- Le site internet devrait être très prochainement fonctionnel;</li> <li>- PEIA en 6<sup>e</sup> année, pourquoi est-il offert seulement dans 2 écoles? Demande à ce que les écoles offrant le PEIA soient choisies selon la répartition de la clientèle année après année.</li> </ul>
Correspondance	<p>1.8 Mieux lire et écrire (clinique de lecture et écriture)... Un service spécialisé et complémentaire aux ressources du milieu scolaire. Pour plus d'information : <a href="http://www.cliniquedelecture.com">www.cliniquedelecture.com</a></p>
Activités d'autofinancement  <b>CE 2009-11-138</b>	<p>2.1 À la séance du 26 octobre, il a été demandé de faire des copies des demandes d'activités d'autofinancement ainsi que des sorties éducatives pour chacun des membres. La secrétaire remet donc une copie de tous les projets demandés depuis le début de l'année ainsi que des nouvelles demandes.</p> <p>2.1.1 <u>Pour les équipes de basket-ball féminines cadette et juvénile AAA</u>            Activité soumise par Martine St-Pierre (parent); la supervision d'un membre du personnel de l'école est demandée            Pour permettre de participer à des tournois supplémentaires et pour aider à défrayer les frais d'hébergement            Emballage chez Maxi            Les 22, 23 et 24 décembre 2009</p> <p>Il est proposé par Mme Chantal Fontaine d'accepter la campagne de financement.</p> <p style="text-align: right;"><b>Accepté unanimement</b></p>
Sorties éducatives  <b>CE 2009-11-139</b>	<p>2.2 2.2.1 <u>Visite de Bodies L'exposition de Montréal</u>            Activité soumise par Michel Coulombe; pré autorisée par Jany Arseneault; à entériner ce soir            Le 27 novembre en après-midi            25 élèves en concentration sciences du sec 4            Le parcours permet aux visiteurs de voir de près le squelette, la musculature, les systèmes reproducteur, respiratoire, circulatoire et autres du corps humain            D'authentiques spécimens humains montrent aussi les dommages que cause le manque d'exercice ou le surplus de poids            Départ à 12h30 et retour vers 17h15            Coûts : 340,70\$ + l'autobus pris dans le budget de concentration science.</p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>2.2.2. <u>Sortie à Shawinigan et visite de la Cité de l'Énergie</u> Activité soumise par Sylvain Dupuis; pré autorisée par Jany Arseneault; à entériner ce soir Activité facultative Le 11 décembre 2009 30 élèves en concentration Hockey des sec 4-5 Donner la chance aux jeunes de pratiquer avec l'Équipe Junior Majeur du Québec et d'assister à la partie en soirée Départ à 8h30 et retour vers 23 heures Coûts: environ 20\$ / élève pour l'autobus. Le souper est aux frais de l'élève. Les billets de la partie sont gratuits.</p> <p>Il est proposé par Mme Chantal Fontaine d'accepter les sorties éducatives susmentionnées.</p> <p style="text-align: right;"><b>Accepté unanimement</b></p>
Grippe A H1N1	<p>3.1 La vaccination se fera jeudi le 26 novembre et vendredi le 27 au matin si nécessaire. Nous avons remis aux jeunes, un formulaire à compléter en cochant : oui j'accepte ou non je refuse, afin d'avoir une idée du nombre d'élèves à vacciner et de préparer des listes pour les départs en autobus. On pensait bien pouvoir le faire ici à l'école, mais malheureusement ça se fera aux Promenades de Sorel. Il y aura des autobus aux 15 minutes à un rythme de 120 élèves à l'heure.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les élèves seront appelés par ordre alphabétique, le secondaire 3 en avant-midi, les secondaires 4 et 5 en après-midi et le vendredi matin si nécessaire. Afin que tout le monde soit au courant de la procédure, les enseignants ont eu la consigne d'informer les élèves à chaque période aujourd'hui, au cas où il y aurait des absents à l'une des périodes.</li><li>- Ils n'ont pas besoin de volontaire. Là-bas, les infirmières sont très présentes et certains membres du personnel seront également présents, mais ils ne sont pas autorisés à se faire vacciner.</li><li>- À partir de demain, les coupons seront distribués au grand public à partir de 15 heures seulement, donc, il ne devrait pas y avoir d'autres personnes présentes que les jeunes et le personnel infirmier.</li><li>- Les élèves doivent attendre 15 minutes avant de quitter les promenades. Il ne devrait pas y avoir de problème pour le retour à la maison à 16 heures.</li><li>- Une liste d'élèves ayant accepté le vaccin a été imprimée et on se basera sur celle-ci pour les présences à l'embarquement (autobus). On parle ici d'environ 900 élèves sur 1400.</li><li>- Les jeunes doivent conserver la confirmation du vaccin. Aucun élève ne sera autorisé à prendre sa voiture pour se rendre aux promenades. Seulement en autobus.</li><li>- Deux accompagnateurs seront présents dans chaque transport par autobus.</li><li>- Même si le parent a signé le formulaire, le jeune peut décider de ne pas y aller s'il a plus de 14 ans.</li><li>- Il y aura des cours continuellement étant donné que ce ne sont pas tous les élèves qui se font vacciner.</li><li>- Les écoles primaires devraient avoir terminé en fin de journée mardi (demain). Mercredi, ce sont les élèves de l'ESBG et ce sera finalement au tour de l'ESFL, les jeudi et vendredi (26-27 novembre).</li></ul>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

Bal des finissants	<p>3.2 Suite à la rencontre d'il y a 1 mois, M. Serge Péloquin (médiateur) a rencontré les élèves, M. Marc Vigneault, 2 parents du conseil d'établissement, les 2 enseignants et Mme Dussault.</p> <p>Un sondage a été fait le mardi 27 octobre, le lendemain de la fameuse séance du conseil d'établissement où tous les parents étaient présents. Le résultat : environ 80% des élèves désirent aller au bal accompagné(e) de la personne de leur choix. Voir le détail du sondage au point 1.5 (précédemment).</p> <p>La semaine dernière, au Conseil des commissaires, il n'y avait aucun parent présent.</p> <p>Monsieur Péloquin déposera, mercredi midi, une proposition qui va certainement satisfaire les élèves mais pas nécessairement, la direction. La proposition : les élèves seront accompagnés de qui ils désirent, mais seront munis d'un bracelet. Il y aura un périmètre délimité, aménagé pour leur permettre de sortir prendre l'air ou fumer, cependant, si l'élève décide de sortir de ce périmètre, son bracelet sera coupé et il ne lui sera plus possible de rentrer.</p> <p>L'année dernière, ils étaient 600 personnes au bal (environ 400 finissants et 200 accompagnateurs). Cette année, il y a plus de finissants (entre 415 et 425). C'est seulement un minimum de finissants qui ne vont pas au bal des finissants.</p> <p>L'idée de l'agence de sécurité a été retenue. Dans le stationnement, ce sera les policiers qui agiront.</p> <p>Dans la proposition, il n'a pas été question de l'endroit.</p> <p>Nous voulions que le coût du billet reste abordable, environ 70\$</p> <p>C'est officiel, les enseignants qui s'occupaient de ce dossier se sont retirés.</p> <p>Le dossier sera transmis au comité de la Vie étudiante (qui s'en occupait auparavant, sauf ces 2 dernières années).</p> <p>Par rapport aux organisateurs, le fait que cette année il y aura une agence, auront-ils le mandat d'agir à l'intérieur? Le litige reste dans le gagnant/perdant... La conclusion n'est pas ce qu'ils auraient voulu mais ça leur enlèverait une certaine lourdeur.</p> <p>La gestion des 600 personnes est difficile à faire. Il ne faut pas dépasser la capacité maximale de la salle. Afin de permettre à tous les finissants d'y aller, il est suggéré de vendre les billets « finissants » la 1<sup>ère</sup> semaine, et les billets restants (billets « accompagnateurs ») la 2<sup>ème</sup> semaine avec une formule de tirage au sort parmi toutes les demandes d'accompagnateurs si on excède le nombre de billets restants.</p> <p>La rencontre médiateur/élèves aura lieu mercredi midi qui vient (25 novembre).</p> <p>La présidente, Mme Arseneault, s'était engagée à donner suite... sur le site de l'école, ou à la limite, dans les journaux. Il est plutôt suggéré qu'elle le fasse en se joignant à la Vie étudiante, par le communiqué de reprise des activités reliées au bal des finissants.</p> <p>Une demande est faite d'informer les enseignants de la décision finale avant les étudiants afin qu'ils sachent quoi répondre si des questions leur sont posées.</p>
Carnet scolaire	<p>3.3 Dans le carnet scolaire, il y a un tableau périodique en couleurs, mais il est difficile à utiliser par les daltoniens. C'est problématique. Est-ce possible d'en avoir un avec des couleurs plus distinctes ?</p> <p>Mme Dussault nous mentionne que ce sont des pages qui nous sont données.</p>

